

## **Non aux concertations**

### **« L'Ecole faisons-la ensemble » !**

### **Oui à l'Ecole de la République !**

Depuis quelques semaines, toutes les écoles du pays sont sollicitées afin qu'elles organisent les concertations « L'Ecole, faisons-la ensemble ». Selon le ministère, l'objectif de la démarche serait de « *Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités* ».

Notons tout d'abord que le ministre et son gouvernement, qui nous proposent de « faire l'Ecole ensemble » :

- entendent nous interdire de partir en retraite avant 65 ans ;
- ne consentent qu'à une augmentation de la valeur du point d'indice de 3,5% alors que l'inflation pourrait atteindre 8,5% en décembre ;
- conditionnent une pseudo-revalorisation pour les enseignants à des tâches supplémentaires ;
- suppriment 1117 postes pour la rentrée 2023 dans le 1<sup>er</sup> degré à grands coups de 49-3 à l'Assemblée nationale ;
- continuent de supprimer des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux aggravant ainsi les ravages de l'inclusion systématique ;
- maintiennent les AESH sous le seuil de pauvreté.

Difficile de « faire l'Ecole » avec ces gens-là !

#### **D'où vient ce dispositif ?**

S'appuyant sur les 500 millions d'euros prévus dans le budget de l'Education nationale pour l'élaboration de projets dits « d'innovation pédagogique » en présence des parents et des élus, des IA-DASEN et IEN incitent vivement les écoles à s'inscrire dans ce dispositif. Mais de quoi s'agit-il précisément ?

Le président Macron l'expliquait lors de son discours du 25 août 2022 à Marseille :

*« Ce que je veux que nous puissions faire, à la lumière de ce que nous avons tenté, commencé et que nous sommes en train de réussir, je le dis avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance pour celles et ceux qui en sont les acteurs à Marseille, c'est une méthode nouvelle qui part du bas.*

*Ce travail doit permettre à toute la communauté éducative de bâtir un projet au niveau de l'établissement et après peut-être d'en avoir, de manière plus large, au niveau de ce qui est un bassin de vie, autour des directrices et directeurs d'établissement, avec les enseignants, avec aussi les parents d'élèves, avec les partenaires associatifs qui sont en charge du périscolaire, avec évidemment nos élus locaux qui vont jouer un rôle essentiel dans cette aventure, au sens noble du terme, pour bâtir leurs projets au plus près des besoins de leurs élèves. Ce qui veut dire, donner plus d'autonomie aux établissements dans leur organisation, dans les recrutements. »*

Ce que le président Macron a annoncé dans son discours et ce que le ministre Ndiaye essaie de mettre en place, ce n'est ni plus ni moins que la généralisation de l'expérimentation marseillaise contre laquelle le SNUDI-FO a organisé la mobilisation.

Rappelons que l'expérimentation marseillaise ce sont :

- des financements pour les écoles dont les projets construits avec les partenaires et les collectivités locales sont retenus, rien pour les autres ;
- un profilage de tous les postes d'adjoints et un recrutement de ceux-ci par des commissions intégrant les directeurs d'école, pour s'assurer qu'ils sont « motivés » par le projet.

---

Le SNUDI-FO attire l'attention sur le piège tendu via ces concertations « Notre Ecole faisons-la ensemble ».

Une forte menace pèse en effet sur le statut des enseignants des écoles qui s'inscriraient dans un tel dispositif avec notamment un risque de profilage des postes et de recrutement via une commission en présence des directeurs d'école, comme à Marseille.

### **Le SNUDI-FO défend l'Ecole de la République contre l'école des projets territorialisés !**

Il s'agit d'une véritable offensive contre l'Ecole de la République à laquelle le président Macron oppose une école territorialisée de projets locaux et de contrats d'objectifs, soumis aux évaluations d'écoles et associant la « communauté éducative » (parents, élus locaux et associations)... C'est une menace imminente contre notre statut de fonctionnaire d'Etat.

Oui, toutes les écoles ont besoin de moyens supplémentaires pour assurer l'instruction de tous les élèves du pays dans les meilleures conditions ! Mais ce que propose le ministre, c'est-à-dire un financement école par école via des projets de territorialisation, c'est exactement l'inverse !

La meilleure manière de répondre aux besoins de toutes les écoles de la République serait :

- de créer les postes d'enseignants fonctionnaires nécessaires pour diminuer les effectifs par classe, pour assurer le remplacement des enseignants absents et augmenter le nombre d'enseignants spécialisés ;
- d'augmenter les salaires des personnels a minima à hauteur de l'inflation.

Rappelons que le ministre a confirmé le volontariat pour la mise en place de ces concertations. Le SNUDI-FO sera vigilant quant aux pressions qui seraient faites sur les personnels.

Le SNUDI-FO refuse cette logique des concertations territoriales qui entrainera de nouvelles expérimentations et dérèglementations et réaffirme son exigence d'abandon de l'expérimentation marseillaise. A l'Ecole territorialisée que veut achever le président Macron, le SNUDI-FO opposera toujours ses revendications de défense de l'Ecole de la République.

Il invite les personnels à se saisir du vote FO aux élections professionnelles pour adresser un message clair au gouvernement de rejet de ses contre-réformes et de défense de l'Ecole publique.

Montreuil, le 14 novembre 2022